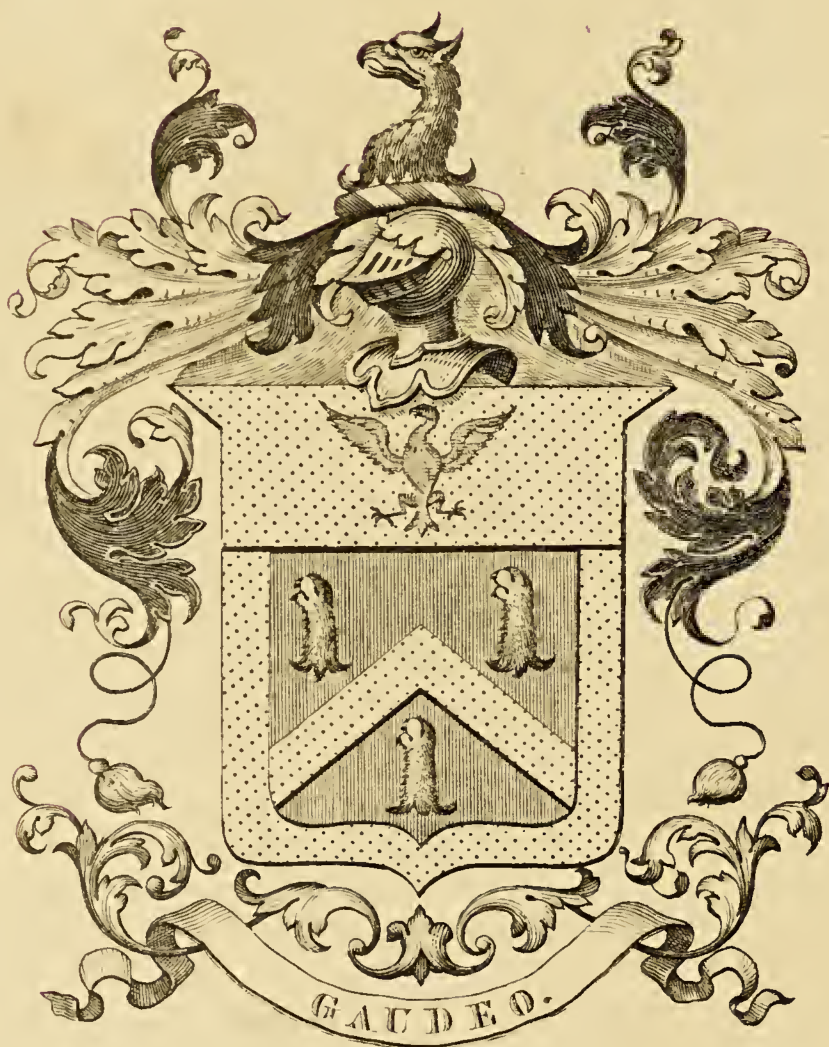
24



John Carter Brown.

420 f
(200 to be bound with the papers

LETTRE,

DU

Sr. JOLY DE ST. VALIER,

LTUT. COLONEL D'INFANTERIE,

A

Mr. WILLIAM PITT,

Prémier Miniſtre de la Grande Brétagne,

& AU

LORD SIDNEY,

Sécrétaire D'Etat, &c. &c.

MYLORD,

REMPLI d'une juſte admiration Pour la grandeur D'ame et la Bienfaiſance de S. M., Perſuadé Mylord de L'équité de votre Excellence, jai lieu de penſer que S. M. aurait daignéRegarder Comme un objet digne de ſa clémence et de ſes bontés, lors que j'ai Pris la li-

 berté

berté de les Réclamer *, la Situation dure et Cruelle que j'éprouve depuis plus de neuf-mois, et lès circonſtances qui L'ont occaſionée, ſi des Gens Pour faire Baſſement Leur Cour, ou par des motifs moins nobles et moins généreux encore, ne répendaient pas que je ſuis trop bien traité et qu'en france, j'aurais été mis *dans un Cul de Baſſe-foſſe*,—que n'ajcutent-ils que j'y ſerais *les fers aux piés et aux mains?* la choſe Serait tout auſſi vrai-ſemblable.

Mylord, En Parlant ainſi on vous trompe, et on trompe Le Public — tout le monde ſait qu'en france, on eſtime les Gens d'honneur; et je puis vous aſſurer que ſi quelqu'un avait tenté, je ne dirai pas de me faire mettre *dans vn cul de Baſſe-foſſe*, mais de me faire arrêter pour une affaire auſſi bien fondée que celle qui m'a conduit ici; il n'aurait point Eu le Suffrâge Public én Sa faveur.——Tout le monde ſait qu'en france, on n'a jamais mis *dans un cul de Baſſe-foſſe* un homme quel qu'il ſoit pour une affaire telle que-celle ci.——Tout le monde ſait qu'en france on ne mêt perſonne *dans un cul de Baſſe-foſſe*, et encore moins un homme de mon eſpèce, ſ'il n'est pas un ſcélérat Reconnu.

Au ſur-plus, Mylord, que peut-on m'envier à cet égard? N'ai-je pas été pluſieurs mois couché ſur les planches dans le cachot le plus mal ſain de cette vile priſon? Cachot que je Partageais avec les chiens qui ſont les ſeuls qui

* Au mois de Septembre dernier après ſix mois de ſouffrances, et ayant encore ſix mois à ſouſtrir, j'ai pris la liberté de recourir à la clémence et á la juſtice duRoi et de ſes miniſtres, pour ſupplier heumblement S. M. de me faire la grace de mettre un terme à mes peines et de m'accorder ma liberté. J'ignore les intentions de S. M, la deſſus, on n'a pas daigné me les faire connaître.

qui l'aient habité depuis bien des années, et ce ſont les plus beaux moments que j'aie paſſé dans cette Priſon, parce que j'y étais ſeul et ſans inquiétudes, du-moins pendant la nuit, car pour le jour, j'y étais troublé à chaque inſtant Par tous ceux qui avaient Le Droit D'y Entrer.

Ne ſerais-je-pas mieux ſeul *dans vn cul de Baſſe-foſſe*, couché ſur une botte de paille, que d'être couché dans ces Grabats dégoutants remplis de vermine qu'on nomme Lits, et d'avoir à côté de moi le premier coquin qu'on arrête, chargé de fers et d'ordures, qui m'infecte et qui peut me donner toutes les maladies poſſibles? *— N'y Serais-je pas mieux que d'être pendant la nuit avec Dix et Souvent quinze de ces malheureux, où le Bruit, les Saloperies de toute Eſpèce, L'infection qui en eſt la ſuite inévitable, le froid, les inquiétudes les plus vives, m'empèchent abſolument de fermer Lœil?— N'y ſerais-je pas mieux que d'être le jour dans la loge des valets du guichetier avec leurs amis, et communément derriere cette honorable compagnie † ou au milieu de la cour par le froid qu'il fait, auquel je ſuis très ſenſible à cauſe de ma faibleſſe et de ma maigreur, faute de pouvoir payer pour le feu?—N'y ſerais-je pas mieux que de me trouver jour et nuit dans une pareille ſociété, qui ſerait bien aiſe de pouvoir m'avilir en me chargeant de quelqu'une des coquineries qui ne ſe commettent que trop ſouvent ici? Je n'y penſe jamais ſans friſſonner d'horreur, ſur-tout en connaiſſant

* Preſque tous ces gens là ſoit par une ſuite de leur débauche ſoit par l'éffet du ſcorbut, ont les Jambes remplies d'ulcères, &c.

† On ſait que ce ſont des priſonniers condamnés à pluſieurs mois ou á pluſiurs années de priſon.

connaiſſant les diſpoſitions de mes ennemis à mon égard.—N'y ſerais-je pas mieux que de me voir expoſé aux recherches, aux ſoupçons, aux avanies, aux dangers qui réſultent de ces coquineries, comme je l'ai éprouvé il y a quelques jours, que j'ai été fouillé ignominieuſement avec tous les priſonniers de la chambre où je couche, pour un vol d'argent qui ſ'y eſt commis, ce dont j'ai informé votre Excellence. —Aujourdhui encore j'ai failli être fouillé pour un mouchoir de ſoie qu'avait égaré le priſonnier avec le quel je couche.—Ne peut-on pas mettre ces vols dans mes habits? que deviendrais-je alors!—Ne ſerais-je pas mieux *dans un cul de Baſſe-foſſe* que d'être continuellement expoſé à être inſulté par des gens de cette eſpèce? Si je ne l'ai pas encore été, je le dois aux attentions de M. Wright, ancien guichetier qui fait apréſent les fonctions de Gouverneur, je le dois à ma conduite et à ma fermeté.—Un homme de mon âge, de mon état, de ma nation, de mon caractère, de mes mœurs, fait un trop grand contraſte avec des gens tels que ceux-là, pour que je ne leur ſois pas très à charge et pour qu'ils ne cherchent pas l'occaſion de m'inſulter et de m'avilir.—Pluſieurs l'ont tenté bien des fois et j'ai toujours ſu les contenir: cependant cela peut arriver lors-que j'y penſerai le moins par des gens qui ſont dans l'uſâge de fouler aux piés tout ce qui peut mériter quelque conſidération.—Si cela arrive Mylord, je ne ſerai point leur joûet, je ne ſerai point un objet de mépris à leurs yeurs, et ils ne m'inſulteront jamais deux fois impunément.—Je ſais que je puis périr dans l'action, ou lors que je ſerai jugé après l'action, *et cette ſituation eſt ſans-doute Bien cruelle*: mais alors j'en appelle à la juſtice de v. ex.

Et

ex. et du monde entier, que pourra-t-on me repocher, ſur-tout après la Lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire ?—Ne ſerais-je pas mieux enfin *dans un cul de Baſſe-foſſe*, que d'être confondu avec ce qu'il y a de plus abject parmi les malfaiteurs, parmi les gueux, et parmi les gens corrompus qu'on ramaſſe dans les rues ?

Que ferait-il poſſible mylord, de me faire ſouffrir de plus *dans un cul de Baſſe-foſſe* que ce que je ſouffre ici ?—Ne ſuis-je pas pour toute nourriture de puis plus de neuf-mois, au pain et à l'eau, dans la quelle j'ai pu mêler jusqu'ici un peu de lait, pour en adoucir la crudité ?—Serait-ce donc ce faible ſupplément que m'envient ces hommes féroces qui diſent que je ſuis encore trop-bien traité ? Eh bien qu'ils ſoient tranquiles : ils ne me l'envieront pas plus long-tems. Le lait ne vaut plus rien dans cette ſaiſon et je ſuis hors d'état de m'en fournier la petite quantité dont je faiſais uſâge.—Y-a-t-il dans toutes les priſons d'angleterre, et peut-être du monde entier, un ſeul priſonnier qui ait été réduit à vivre ainſi et depuis ſi long tems ?—Si je croyais aux prodiges, je regarderais comme un prodige qu'un homme de mon âge ait pu ſoutenir ſi longtems ce genre de vie ce qui, joint aux autres m'aux qui m'acablent, eſt peut-être ſans exemple ou a bien peu d'exemples.

V. ex. Sait qu'elle m'a refuſé de m'envoyer dans une infirmerie lors que j'étais attaqué d'une maladie Bien ſinguliere et bien violente que le lait ſeul a pu guerir *. Elle m'a

* J'ai rendu le ſang et le velouté des inteſtins pendant plus

m'a refufé cette grace qu'on accorde par-tout, même aux plus grands criminels, lors-que j'étais mourant et que j'avais le plus grand besoin de tranquillité et de fecours de toutte efpèce qu'on ne pouvait pas me donner ici.—C'eft alors qu'on m'a accufé de faux orgueil pour avoir refufé l'affiftance du gouverneur de cette prifon que je ne pouvais accepter qu'à tître de charité, parce que je fuis hors-d'état de le payer. Charité que jai refufé pour n'en pas priver une multitude de malheureux qui en avaient le plus grand befoin et qui étaient en droit de la réclamer de préférence.—Je la payerais bien cher cette charité aujourdhui que ce gouverneur eft mort, par le mépris que les prifonniers auraient pour moi !—à quoi en eft on réduit Mylord, lors-qu'on n'a que ce reproche à me faire * ?

Vous

plus de douze jours j'avais les les mains Enflées, la poitrine en feu, les entrailles déchirées et j'étais conftipé ; J'ignore le nom de cette maladie.

* Lors que je fis part au Lord Sidney de l'état òu j'étais, il me fît la grace et l'honneur de ménvoyer le lendemain M * *. Son fécrétaire pour S'informer de ma fituation, M * *. Sera fans-doute furpris d'apprendre qu'on a la hardieffe de répendre aujourdhui qu'il a dit que je me plaignais à tort. M * * eft trop honnête-homme pour avoir parlé ainfi, il fait qu'il n'a pas été queftion de contefter les faits que j'avais avancés, fi on les avait conteftés, j'avais alors deux cents témoins pour les prouver et il m'en refte encore Beaucoup ici. D'ailleurs il a vû l'état où j'étais, il n'a été queftion que du Refus que j'avais fait des offres du gouverneur. M * * a Exigé que je parle anglais où je ne puis m'exprimer que très difficilement et dans l'état de faibleffe où j'étais, je n'ai pu lui dire que peu de-chofes, mais on à vu les raifons qui m'ont obligé de refufer cette affiftance. Si elles ne fuffifent pas, j'en ai encore d'autres très importantes que je puis rapporter.---

éeft

Vous voyes Mylord, que je ſuis bien plus mal ici, que ſi j'étais ſeul *dans un cul de Baſſe-foſſe*; vous voyez, que cette vile priſon eſt bien pire pour moi que la ſibérie, ou que les priſons les plus ſecrettes de l'inquiſition, puiſque j'y ſuis ignoré et abbandonné du monde entier, parce qu'il-n'y a pas un honnête-homme qui oſe y venir et parce qu'il n'y a perſonne qui en apprenant que je ſuis ici, n'immagine que j'y ſuis pour quelque Baſſeſſe, ce qui eſt bien éloigné de l'objet qui m'y a conduit. V. Ex. voit que c'eſt avec raiſon et bien ſincèrement que j'ai eu l'honneur de lui marquer que je préférerais le ſuplice le plus cruel, au traitement que j'éprouve; plut-au ciel Mylord, que vous puſſiez me mettre à l'épeuve la-deſſus, je n'héſiterais pas.—Y-a-t il un ſeul exemple dans

c'eſt alors que M * * m'a accuſé de faux orgueil; et ce qui l'a peut-être confirmé dans cette opinion, c'eſt que j'ai refuſé une guinée, q'il m'a fait l'honneur de m'offrir, en lui diſant que je ne connaiſſais pas les intentions du Gouvernement la deſſus et que le gouvernement qui me traite avec tant de rigueur deſaprouverait peut-être cette libéralité de ſa part ſ'il n'y était pas autoriſé.---Je lui ajoutai que j'accepterais cette libéralité ſi le miniſtre l'approuvait.

Il y a apparence que mon obſervation était très fondée, puiſque je n'ai pas revu M * * de puis ce tems-là; quoi qu'il m'ait promis de revenir ſ'il avait quelque nouvelle à me donner la deſſus Dailleurs, je demandais alors, et j'avais le plus grand besoin d'être placé dans une infirmerie, pour y avoir des ſecours et des ſoulagements qu'il m'était impoſſible de me procurer, ſoit avec cette guinée ſoit avec l'aſſiſtance que m'avait offert le gouverneur.---- Voila le fait, M * * ne ſaurait le conteſter. Mr. Wright ancien guichetier qui fait apreſent les fonctions de gouverneur, a été témoin de toute cette converſation.---Il n'y a donc point eu de faux orgueil de ma part, mais une délicateſſe bien placée.--Telle eſt cependant la couleur qu'on tâche de donner aux actions les plus honnêtes de ma part, afin de pouvoir me dénigrer et me norcir dans le public.

dans le monde entier d'un homme de mon efpéce qui ait été traité comme je le fuis, amoins qu'il ne foit coupable de quelque crime *capital?*

On plaint on foulâge même les plus grands criminels lors qu'ils font dans les fers, et moi qui fuis bien éloigné de l'être, plus je fouffre, plus on defire de me voir fouffrir d'avantage.—Quelle peut être la caufe de ce contrafte et d'un procédé fi peu noble et fi peu généreux de la part de gens, dont plufieurs me font totalement inconnus et que je n'ai jamais offenfés? Je n'en vois qu'une feulle, c'eft qu'il eft difficile de me refufer de l'eftime et de ne pas fentir que je ne mérite point le traitement rigoureux que j'éprouve.—Voila fans-doute ce qui acharne et ce qui irrite de plus-en-plus mes ennemis et leurs partifan s contre-moi; voila ce qui fait que l'infâme calomnie, contente de vivre *au jour la journée* ne rougît point d'enfanter tous les jours des reproches auffi infenfés que contradictoires; tout lui eft bon pourvu qu'elle puiffe me noircir, dumoins pour le moment, dans le public.

M'eft-il permis de placer ici, Mylord, une reflection à la quelle je ne puis me refufer très fouvent? dès qu'on traite ainfi en angleterre, un gentilhomme français, pour avoir propofé les armes à la main, une réparation *Bien jufte et Bien fondeé*, pour-quoi ne traiterait-on pas de même dans la fuite en Europe, un Noble anglais, en pareille occafion? de quoi pourrait-il fe plaindre puifque c'eft l'angleterre qui en a donné le prémier exemple? *

Pour

* C'eft fans-doute la prémiere fois qu'il eft arrivé en angleterre

Inſtruit mylord, qu'il ſ'eſt trouvé des ames aſſez farouches pour dire que je ſuis encore trop-bien traité, j'ai cru devoir remettre ſous les yeux de V. Ex. une faible eſquiſſe de ma ſituation, car pour en bien juger, il faut en être témoin ou l'éprouver pendant quelque tems.——Je n'ai parlé que d'une partie des maux phiſiques que je ſouffre, le moral n'eſt pas moins afecté. Il eſt facile de vérifier ce que je viens d'expoſer, ſi V. ex. me fait l'injuſtice d'en douter.

Je ſuie exténué, je n'ai plus que la peau et les os, cependant ma ſanté eſt aſſez bonne, excepté un grand rhume et un mal de poitrine qui me fait beaûcoup ſouffrir. J'ignore ſi la rigueur de l'hiver à la quelle je ne puis apporter aucun ſoulagement, réunie à la maſſe énorme des maux que je ſouffre, ne terminera pas ma triſte carriere comme on le deſire.—Je ſais que, conformément aux vœux et aux vûes de mes ennemis, je puis périr dans l'obſcurité, dans les ténèbres et dans les beſoins les plus urgents ; mais ils nepeuvent plus empêcher que mon affaire ne ſoit trés connue et qu'elle ne ſoit publiée dans tous ſes détails après ma mort. Je fairai donc Mylord, tout mon poſſible pour tâcher de ſupporter ma ſituation pendant les

 quatre

angleterre qu'un homme de mon eſpèce, et ſur-tout un étranger, ait été condamné pour une affaire telle que celle-ci, à être renfermé pendant un an dans la plus vile des priſons, à y être traité comme je le ſuis, et à donner enſuite des cautions énormes pendant ſept-ans à ſon adverſaire.—Je le répête j'ignore ſi ce jugement eſt conforme aux loix ; j'ai peine à le croire ; la partialité eſt marquée avec trop de force ; mais M. le Chev. Yorke, a profité jusqu'ici de l'impoſſibilité où je ſuis de me procurer un conſeillier.

quatre mois qui me reſtent encore à ſouffrir, quoi ce terme ſoit bien long dans la ſaiſon où nous ſommes et avec la chétive nourriture à la quelle je ſuis réduit ; cependant ſi ma ſanté dépériſſait juſqu'à un certain point, puis-je être blâmé ſi je cherche avant que de mourir, l'occaſion de mettre toute ma conduite au plus grand jour devant un tribunal, comme j'ai eu l'honneur de le marquer à v. ex. ?—Me conduirais-je ainſi Mylord, ſi je n'étais pas en état de rendre compte de toutes mes actions ; mais perſonne n'en doute, et c'eſt ce qui fait qu'on me traite comme je le ſuis, v. ex. Jugera encore mieux de ma ſituation. Lors qu'elle ſaura que depuis que les froids ont commencé, il eſt mort dans quatre jours, deux priſonniers, et qu'il y en a encore une multitude de malades ici.

Je ſuis, &c.

JOLY DE ST. VALIER.

Talhill-Fields, Bridewell,
ce 9th December 1784.

P. S. On dit mylord, que je ſuis revenu ici pour mettre à contribution M. le Chev. Yorke, parce que je n'ai rien et que je ſuis ſans état ; ſi je ſuis ſans état, ce n'eſt pas ma faute et je n'ai pas lieu d'en rougir : mais on ne me refuſera pas ſans-doute la capacité de travailler ; ſans-quoi, que penſer des lumieres et du génie de M. le Chev. Yorke, et des autaes miniſtres qui m'ont demandé mon travail et qui l'ont gardé après en avoir fait beaucoup *d'Eloges ?* on me refuſera encore moins l'amour du travail ; je pouvais donc et je pouvais certaine-

ment

ment travailler et être employé avantâgeufement l'année derniere lors que j étais dans le continent, où fuivant toute apparence je jouerais un beau rôle aujourdhui ; mais pouvais-je abbandonner la jufte réparation, ou fi l'on veut encore, les dédomâgements, que j'étais en droit de demander à M. le Chev. Yorke, pour le traitement indigne qu'il m'a fait fouffrir il y a deux-ans ? tout le monde n'aurait-il pas cru que je l'avais mérité ?—Devais-je abbandonner me juftes efpérances dans la juftice et les bontés de S. M. pour mon travail qui a été pendant cinq-ans entre fes mains, et pour celui qui eft entre les mains de fes *miniftres*, ainfi que pour les faccriffices que j'ai fait en venant offrir mes fervices à l'angleterre, ayant perdu la facilité de me procurer un état comme je le pouvais alors, * et une penfion que javais ?—Ne f'eft-on pas preffé de me tranfporter prefque auffi-tot que je fuis forti de prifon, pour m'ôter la poffibilité de remplir tous ces objets ?—Ceux qui me blâment d'être revenu auraient-ils fait tous ces faccrifices ? et je le repète, pouvais-je les faire fans me compromettre beaucoup? j'ai donc mieux aimé renoncer à l'état qui m'était propofé, et revenir.

On ajoute que les deux cents cinquante liv. fterl. que j'ai reçu du Lord Stormon, étaient pour me payer tous ces objets ?—Non feullement le Lord Stormon, ne m'en a jamais rien dit, mais il eft trop jufte pour l'avoir jamais penfé

* Tout le monde fait que la guerre était alors dèclarée entre prefque toutes les puiffances de l'Europe et du monde entier, je pouvais donc choifir quelques unes de ces puiffances, fi M. le Chev. York, ne m'avait pas arretté fi long-tems.

penſé-j'ai déjà fait voir toute la foſſeté de cette aſſertion, puis-que cette ſomme n'eſt qu'à-peu-près ce que j'avais dépenſé avant que de toucher un ſol de M. le Chev. Yorke, et on ſait qu'il ne m'a fourni de l'argent lors que j'ai eu dépenſé le mien, que pour me ſoutenir en attendant qu'il fût miniſtre comme il l'eſpèrait alors; de ſorte que j'en ſuis toujours pour mon travail.—Mais ce qui prouve encore plus la fauſſeté de cette aſſertion, c'eſt que M. le Chev. Yorke, n'aurait pas manqué de me le dire ou de me l'éirire lors que je l'ai prié de rapeler dans le ſouvenir du roi, les mémoires qu'il lui avait fait paſſer afinque ſa M. Eut la bonté d'y mettre un prix quelconque comme il en étail convenu avec moi en les lui envoyant.—Il ne l'a pas fait, j'ai cité ſes lettres que j'ai encore, et pour manquer aux engagements qu'il avait pris avec moi pendant cinq-mois, il a eu recours à l'accuſation la plus fauſſe a fin de me faire arrêter et conduire à Bride-well, où j'ai ſouffert pendant deux mois, tout ce qu'il eſt poſſible de ſouffrir de plus ignomineux et de plus cruel au monde, que faut-il de plus pour me juſtifier la deſſus ?

On dit encore, que j'étais convenu de ne plus revenir en angleterre et de me contenter des cinquante Liv. Sterl. que j'ai reçu en arrivant à oſtende, promettant de ne plus rien demander à M. le Chev. Yorke ?—Que M. le Juſtice Wright, que M. Silveſter, que le Sr. Lokton Procureur de M. le Chev. Yorke, diſent ſ'ils ont pronnoncé une ſeule fois le nom de M. le Chev. Yorke ?—Qu'ils diſent ſi lors qu'ils ſe ſont rendus chez moi, ils ne mont pas annoncé que le gouvernement alait expédier

Lordre

Lordre pour me faire tranſporter à calais, pour me livrer aux *miniſtres de france*,* ſi je ne conſentais pas d'être tranſporté à Oſtende ?—Qu'ils diſent ſi on m'a fait connaître, ou ſi j'ai ſeullement demandé ce qu'on me donnerait en arrivant à Oſtende ?—je n'ai donc fait aucune convention, et j'ai d'autres témoins qui peuvent le certifier.—On m'a laiſſé la liberté de choiſir, ou d'être tranſporté à calais pour y être livré aux miniſtres de france, ou d'être tranſporté à Oſtende ? J'ai choiſi Oſtende, òu on m'a donné en arrivant là, ce qu'on a voulu, comme on donne à un malheureux qu'on tranſporte quelque choſe pour vivre en attendant qu'il puiſſe ſubſiſter de ſon travail.—On me blâme, car de quoi ne me bâme-t-on pas ? on me blâme d'avoir reçu cet argent ?—Que penſerait-on d'un malheureux qu'on tranſporte ſur les côtes d'affrique, et qui refuſerait ce qu'on lui donne pour vivre en attendant qu'il puiſſe vivre du fruir de ſon travail ? Ma ſituation en arrivant à Oſtende était abſolument la même, puiſque je m'y trouvais ſans la moindre connaiſſance et ſans la moindre reſſource. D'aillleurs on vient de voir les motifs qu'on a eu pour me tranſporter ſi bruſquement ; et M. le Chev. Yorke ſ'eſt ſervi dans cette occaſion du nom du *Gouvernement*. J'ai été tranſporté ſans au-cune forme de procès, et celà, lors que les Préliminaires de la-paix étaient ſignés ; j'ai été tranſporté peu de jours aprés être ſorti

* Cette ſcenne ſe paſſa dans l'aprés midi, et comme ces meſſieurs ſortaient de chez moi, ils me dirent qu'ils me laiſſait vingt quatre-heures pour me décider, en conſéquence j'écrivis ſur le champ au Lord Chancélier pour me plaindre de cette violence, mais je n'eus point de réponſe.

ſorti de priſon et après avoir été jugé à Guild-hall, Weſtminſter, où on avait reconnu mon innocence ; j'ai été tranſporté ſans qu'on m'ait accuſé de la moindre choſe ; j'ai été tranſporté avec la méme violence qu'on tranſporte le dernier des crimenels, puiſque le gouverneur de cette priſon, m'a accompagné juſqu'à douvres ; et qu'il ne m'a quité que lors que j'ai été embarqué et après m'avoir remis ſous la garde du capitaine du vaiſſeau.

Quand il n'y aurait que cette circonſtance ſeule, ne prove-t-elle pas qu'il ny a jamais eu de convention de ma part ? aurait-on pris tant de précautions ſi j'avais fait quelque convention ? Voila le fait Mylord, qu'on me démente ſi on le puet, et qu'on célèbre encore *la juſtice et la liberté* de l'angleterre après cet evénement. *

SUPPLEMENT A CETTE LETTRE.

On ajoute que c'eſt après avoir dépenſé l'argent que j'ai reçu à Oſtende que je ſuis revenu en angleterre, a fin de pourſuivre M. le Chev. Yorke ? ſi le fait était vrai, il ne déciderait rien, puiſ-qu'il n'y a jamais eu de convention de ma part et qu'on a vû par quel motif-on m'a tranſporté ſi bruſquement hors de l'angleterre. Mais le fait eſt faux : je ſuis revenu au bout de ſix ſemaines, c'eſt à dire, ſitôt que mon mémoire

* Cette lettre eſt reſtée ſans réponſe ainſi que toutes celles que j'ai écrit à M. W. Pitt, et au Lord Sidney, &c. &c.

mémoire fur ce qui s'éft paffé entre M. le Chev. Yorke et moi, a été im primé.—Dés que j'ai été arrivé, je me fuis preffé de répendre ce mémoire et de chercher les moyens d'obtenir par les loix, la réparation du traitement que m'avait fait fouffrir M. le Chev. Yorke.

N'ayant pas réuffi, parce que les avocats aux quels je me fùis adreffé ont refufé par confidération pour M. le Chev. Yorke, de fe charger de ma caufe; en conféquence, j'ai paffé dans le continent pour y terminer quelques affaires; dès qu'elles ont été finies, je fuis revenu pour demander cette réparation à M. le Chev. Yorke, *par les loix de l'honneur*; N'ayant pas pu réuffir l'année derniere à l'obtenir par les loix civiles.—On fait que M. le Chev. Yorke a eu la générofité de porter ma lettre chez un juftice à paix, ce qui m'a procuré le traitement que j'éprouve depuis neuf-mois.—Voila le fait; il eft public; comment peut-on fe permettre après cela, de recourir à l'impofture pour tâcher de me noircir et de me donner des torts ? il faut bien être fans hontc et fans pudeur; dailleurs on a vû les raifons qui m'ont obligé de refufer un état qui m'était affert dans le continent, a fin de pouvoir revenir ici.—On fe récrie beaucoup fur ce que j'ai propofé le combat à la longueur du mouchoir; j'ai déjà dit que ma vûe eft extrêmement afaiblie par les maux que m'a fair fouffrir il y a deux ans, M. le Chev. Yorke; j'ai dit auffi, qu'à mon âge on ne fe bat que pour des raifons très fortes et pour que les fuites du combat foient très férieufes.—Peut-il y avoir de raifons plus fortes que celles qui m'ont engagé à demander

cette

cette réparation à M. le Chev. Yorke ? Je les ai exposées ; qu'on prononce.

On assaisonne tout-celà, d'une-tres fine plaisanterie, car le sujet est bien fait pour la plaisanterie ; on dit que si j'etais las de vivre, M. le Chev. Yorke ne l'était point.—Je le crois ; *et il y parait.*—Mais parce que M. le Chev. Yorke n'est point las de vivre, doit il pour celà se permettre d'amuser quelqu'un pendant cinq-mois par des promesses inutiles ? Doit-il se permettre pour lui manquer en suite de parole, d'avoir recours à l'accusation la plus fausse afin de le faire arrêter et de lui faire souffrir le traitement le plus ignominieux et le plus cruel ?—Doit-il se permettre pour éviter ensuite la réparation et les dédomâgements que mérite ce traitement, de le faire transporter avec ignominie hors du royaume ?—Doit-il se permettre de tâcher de le faire périr dans l'obscurité et dans les ténèbres ?—Doit-il se permettre tout celà vis-avis d'un homme qui sans orgueil peut dire qu'il le vaut à tous egards ? —La constance et la fermeté avec laquelle je supporte de puis plus de neuf-mois la situation la plus dure, la plus cruelle et la moins méritée dont j'ai donné dans la lettre ci-dessus une faible esquisse, prouve que je ne suis point las de vivre ; et toute ma conduite fait connaître que je ne crainds point la mort et que je sais m'exposer au danger de perdre la vie *lors que celà est nécessaire.* Cest ainsi, je crois que tout honnête-homme pense ou doit penser.—La patience avec la quelle je souffre et jai souffert jusqu'ici ce traitement, prouve que je ne suis point un homme violent, comme on m'accuse, et on l'a mise à bien des épreuves, ce qui n'est

pas

pas ſans deſſeins.—C'eſt ſans-doute une poſition bien cruelle et bien pénible pour tout homme de mon âge et tel que moi, d'étre ſeul, abſolument ſeul, et ſans pouvoir former la moindre liaiſon dans la compagnie qui m'environne et avec laquelle je ſuis continuellement, et ce n'eſt peut-étre pas une médiocre circonſtance dans ma vie, que d'avoir ſu malgré cela acquerir aſſez d'eſtime et de conſidération pour qu'il n'y ait aucun de ces gens-là qui m'ait manqué directement ou eſſenciellement et que le plus grand nombre me marque beaucoup d'égards et d'attentions, ſur-tout, n'ayant pas été dans la poſſibilité de leur faire aucune libéralité. Si cette circonſtance ne ſuffit pas pour établir mon caractère et détruire les reproches ridicules dont on chereche à me noircir et à m'accabler, que faut-il donc de plus ? Je voudrais bien voir dans cette poſition quelques-uns de mes nobles et puiſſants ennemis avec qui, (à la puiſſance près) je puis aller de pair, ou de mes ſévères critiques, pour connaître comment ils s'en tireraient.

Si je n'étais pas autoriſé à demander cette réparation, pour-quoi m'a-t-on propoſé avant, et au moment même de mon jugement, que ſi je voulais jurer de quiter l'angleterre et de n'y plus revenir, on me mettrait en liberté ſans me juger ? Pour-quoi n'a-t-on pas ceſſé en ſuite de me propoſer ma liberté à ce prix ? Pour-quoi deſirer ſi fort que je quitte l'angleterre et que je n'y revienne plus ? Pour-quoi m'a-t-on inſinué ſi ſouvent d'écrire à M. le Chev. Yorke et d'implorer ſa clémence ? Pour-quoi tout celà ? Je le demande ?—On ſait que j'ai toujours rejetté toutes ces propoſitions ;

 me

me conduirais-je ainſi ſi j'avais des torts envers M. le Chev. York ? et M. le Chev. Yorke, ſe conduirait-il-ainſi s'il n'avait pas les plus grands torts au vis-à-vis de moi ?

M. le Chev. Yorke. ſait très bien qu'il ne triomphe que parce que je ſuis privé des moyens et de la poſſibilité de me défendre ; que parce qu'il a eu la générofité de m'ôter tous moyens de défenſe, et mème d'éloigner de moi toute aſſiſtance dans la crainte que je ne l'emploie à me défendre.—C'eſt par cette raiſon qu'il m'a fait enfermer dans la plus vile des priſons de toute l'angleterre, afin de me ſouſtraire à la connoiſſance des perſonnes reſpectables qui viſitent quelque-fois les autres priſons, et qui auraient pû s'intéreſſer à mon ſort, &c. &c.

J'ignore ſi ce triomphe eſt bien flateur, et ſi on peut le lui envier !—On dit, que je ſuis le pot de terre contre *le pot de fer.*—Je le ſais bien : je ſais bien auſſi que c'eſt la loi duplus fort qui l'emporte ſur la juſtice : cependant *le pot de fer* n'a pas encore pû briſer le pot de terre, quelques moyens qu'il ait employé pour celà ; et ceux dont il s'eſt ſervi ne ſont pas bien nobles ; mais il n'en a négligé aucun.

M. le Chev. Yorke, ne ceſſe de dire aujourdhui, que mon travail ne valait rien.—Ce n'eſt point aſſez de le dire ; il faut le prouver ?—Que M. le Chev. Yorke, ce politique ſublime, qui modeſtement ſe fait nommer dans les papiers publics *primus interprimos* *. Prenne donc un de mes mémoires, ſoit de ceux qu'il a publiés lors qu'il était à la haie, ſoit de ceux qu'il

* Voyez le Morning Chronicles du 6. ou du 7. Septembre 1784.

qu'il a copiés, ſoit de ceux que je lui ai remis, (et il en a une aſſez belle pacotille) qu'il choiſiſſe et qu'il prenne celui qu'il voudra ; qu'il en faſſe connaître le peu de ſolidité ; les abſurdités ; les inconſéquences ; l'ignorance du ſujet que j'ai traité ; le manque de connoiſſance du préſent ; le peu de prévoyance pour l'avenir ; Les choſes communes et triviales qui s'y trouvent ; qu'il faſſe connaître tout cela et qu'il diſe en ſuite qu'on m'a encore trop bien payé lors qu'on m'a à peu-près rembourſé ce que j'ai dépenſé pour lui apporter mon travail, et il pourra avoir quelque raiſon.

Dira-t-il qu'il faut l'en croire ſur ſa parole ? *ce n'eſt plus ici le moment.*—Il a commencé par faire l'éloge de mon travail lors qu'il ne me connaiſſait preſque pas ; lors qu'il ne me devait aucune indulgence ; lors que je l'ai prié de me traiter *ſans indulgence* ; (il ne me dementira pas la deſſus) on peut donc croire qu'il diſait alors la vérité.—M. le Chev. Yorke, dit aujourdhui, que mon travail ne vaut rien, lors qu'on ſait qu'il n'eſt occupé que de chercher les moyens de m'abbaiſſer, de m'avilir s'il le pouvait, de me nuire et de me faire périr ; on peut donc croire qu'il en impoſe ?—Ainſi, il eſt de ſon honneur de juſtifier ce qu'il avance la deſſus——et c'eſt là où je l'attends.

Je ſais que je pourrais me prévaloir de ſes lettres et lui dire ; vous avez donc manqué de lumieres et de jugement pendant près de deux ans, lors que vous m'avez écrit et dit tant de fois, que, ſi vous étiez miniſtre *comme vous l'eſpériez alors* vous vous fériez un plaiſir de m'employer ? lors que vous avez tant fait l'éloge de mon travail ? Lors que vous l'avez reçu avec tant

de

de plaifir et d'avidité ? Lors que vous l'avez copié ? Lors que vous l'avez trouvé digne de l'envoyer au Roi ? Lors que vous m'avez dit *que je vous avais ʃi bien inʃtruit ?* (ce ſont vos propres tertermes) vous ne pouvez pas les avoir oubliés et je ne puis pas les inventer &c.—&c. —mais je lui fairai grace de tout celà.

N'eſt-il pas bien commode de faire l'éloge du travail de quelqu'un ? De le lui demander ? de le garder ? De s'én ſervir et de dire en ſuite qu'il ne vaut rien, lors qu'il s'agît de payer et de récompenſer celui dont on l'a reçu ? N'eſt-ce pas un trait d'équité bien noble, que d'inventer en ſuite une fauſſe accuſation, pour faire enfermer cet homme dans la plus vile des priſons ? pour l'y tenir au pain et à l'eau ? Pour le confondre avec tout ce qu'il y a de plus abject parmi les malfaiteurs ? parmi les gueux et parmi les gens corrompus qu'on ramaſſe dans les rues ? Pour tâcher de le faire périr dans l'obſcurité et dans les ténèbres ? pour le faire ronger par la vermine ? &c—&c.— voila cependant ce que j'ai éprouvé et ce que j'éprouve—Si cet événement était arrivé chez quelqu'autre nation de l'europe, que dirait-on en angleterre ?

Aprés m'avoir reproché pitoyablement l'argent que j'ai reçu, et j'ai fait voir toute la ſolidité et la juſtice de ce reproche, on me demande avec fierté et avec dériſion,—quel prix je mets donc à mon travail ?—Je répondrai dabord; *un prix quelconque.* Et c'eſt ce qu'on n'a pas encore fait jusqu'à-préſent—Mais pour entrer dans de plus grands détails la deſſus, je dirai ; que pour ce qui eſt des mémoires qui ont été pendant cinq-ans entre les mains du Roi, et des faccrifices que j'ai fait en venant

offrir

offrir mes ſervices à l'angleterre, ayant perdu une penſion que j'avàis,—&c.—&c. mon très proffond reſpect pour S. M. m'empêche d'y mettr un prix.—J'attends tout de ſa juſtice, de ſa bienfaiſance et de ſes bontés. Quant au reſte de mon travail; je dis hautement que les objets que j'ai traité, ſont de la prémiere importance.—Si on me ſoupçonne d'en impoſer; qu'on jette les yeux ſur ceux qui ont été publiés.

M. le Chev Yorke et les autres miniſtres ont fait l'éloge de ce travail; il a donc été utile, et il pouvait certainement être très utile.—Ce ne ſont point de vains et d'inutiles projets que j'ai préſenté; un travail tel que celui-là, a donc une valeur très intéreſſante; à quoi on peut a-joûter quelques conſidérations pour ce que je ſuis; il n'y a point d'orgueil à parler ainſi, puis-qu'il eſt d'uſâge d'avoir égard aux qualités des perſonnes lors qu'il s'agit de leur payer leur ſalaire ou leur travail. D'après ces conſidérations, il ſera facile de juger de ce que je puis demander, ou de ce que je dois attendre. C'eſt tout ce que je puis me permettre de dire ici ſur cet objet.—Il me reſte encore les juſtes dédomâgements que je ſuis autoriſé à demander à M. le Chev. Yorke, pour le traitement ignominieux, injuſte et cruel qu'il m'a fait ſouffrir.—Je n'ignore point combien on s'attâche à critiquer mes autres ouvrâges, tout le monde ſait que je ſuis bien éloigné d'aſpirer á la gloire d'auteur, cependant, comme j'ai traité les objets lesplus importans pour l'intérêt de tous les gouvernements et pour le bon-heur ſoit public, ſoit particulier; quoi que j'aie écrit bien peu de volumes; que mes nobles

critiques faſſent connaître mon ignorance ou mes erreurs et ils m'obligeront ſenſiblement, car je n'ai pas voulu tromper le public ni tromper perſonne. Qu'ils me permettent ſeullement de leur dire, comme à M. le Chev. Yorke, *c'eſt là où je vous attends.* à cette manière de m'exprimer on doit reconnaître le ſtile ſimple et franc d'un ancien ſoldat, qui ne connaît point l'artifice, ni la Baſſe politique.

Je ſais encore qu'on me fait l'injuſtice de m'accuſer publiquement à la cour, d'avoir manqué de reſpect à S. M.; ſi cela était, je ne me le pardonnerais Pas et je m'en punirais. mais je défie qu'il y ait perſonne en angleterre, ou dans le monde entier, qui ait parlé ou écrit avec plus de reſpect que je ne l'ai fait de ſa majeſté, et de la Famille Royalle. En me conduiſant ainſi, non ſeulement j'ai rempli le devoir de tout particulier vis-à-vis d'un grand Roi; mais j'ai été guidé par mes propres ſentiments, par le très proffond reſpect dont je ſuis ſincèrement pénétré pour LEURS MAJESTES, de qui jadmire depuis long-tems les vertus. C'eſt ainſi que je me ſuis joujoqrs exprimé.

Le public ayant été prévenu par les bruits qu'on s'eſt attâchê à répendre que je ſuis encore trop bien traité, j'ai cru, pour le mettre à portée d'en juger, devoir lui remettre ſous les yeux l'expoſé que j'ai fait de ma ſituation, à M. Pitt, et au Lord Sidney, dans la lettre ci-deſſus. J'y ai ajouté un ſupplément pour détruire les principeaux reproches dont on tâche de me noircir, et qui ſont auſſi ridicules que mal-fondés. Quant aux autres ils ne méritent que du mépris et il ſerait ennuyeux d'y répondre.

F I N.

